

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Con.*

LOI DE L'EXTENSION DES FRONTIÈRES DU MANITOBA—*Con.*

Hon. Rogers—Le Manitoba avait soumis note additionnelle au rapport—4638; réclamation à conférence qui les appuyait—4636; note additionnelle au rapport—4638; rapport du "Globe"—4642; discours assemblée législative 1906—4642; seul objet amendement, retarder règlement—4644.

Reprise—4683.

Hon. Pugsley—Résumé amendement—4686.

M. Turgeon—Provinces maritimes contribuent à grandeur du Manitoba—4686; Nouvelle-Ecosse plus petit timbre-poste que Manitoba—4686; s'en tenir à la constitution—4688; en même temps que discussion droit des provinces discuter annexion Terre-Neuve—4689; leurre du bill réparateur—4693; reconnaissance pour règlement Laurier—4694.

M. Molloy—Les tromperies électorales du gouvernement Roblin—4696; s'est contenté d'arrangement moins satisfaisant que celui offert par gouvernement Laurier—4698; la valeur des terres marécageuses—47000; minorité du Manitoba a grief de vingt ans et veut le faire cesser—4701; la loi de 1875 s'applique au Keewatin—4702; les catholiques du Manitoba n'attendent aucun secours du gouvernement Roblin—4704; on a toujours fait croire que catholiques du Manitoba auraient justice quant gouvernement conservateur serait au pouvoir—4705; appel "Cloches de Saint-Boniface"—4706; les catholiques ont plus de droits aux écoles séparées en ces territoires qu'au Manitoba—4707.

Hon. Emmerson—Il s'est intéressé à cette question—4703; arrangements et retouches à la Confédération—4710; la présente loi ne règle même pas finalement affaire du Manitoba—4712; cette loi fournit aux autres provinces motifs de jalousie—4714; menace pour bonne administration du Canada—4714; perte de représentation I.P.E.—4715; question des Provinces maritimes aussi urgente que celle du Manitoba—4715; Manitoba et Colombie-Anglaise se sont engraissés de leurs griefs—4718; question remise—4719.

M. McKenzie—Manitoba créé par gouvernement tory—4720; territoires du N.-O. propriété de tout le Canada—4720; Provinces maritimes demandent compensation pour intérêt qu'elles possèdent—4722; le système des compensations invoqué par conservateurs pour tarif préférentiel—4722; moment venu de changer système de représentation—4724; présent bill ne peut être accordé au Manitoba que si ratifié par parlement impérial—4725; Manitoba recevra par tête double de Nouvelle-Ecosse—4726; si pacte peut être changé pour finances, il peut l'être aussi pour représentation—4728.

M. W. Chisholm—Projet de loi sape l'existence de constitution—4730; heure venue pour Provinces maritimes d'exposer

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Con.*

LOI DE L'EXTENSION DES FRONTIÈRES DU MANITOBA—*Con.*

M. W. Chisholm—*Con.*

griefs—4731; profiter des demandes du Manitoba—4732; c'est une leurre de compter sur bon vouloir et générosité des autres provinces—4732; ministre des Postes tourne en ridicule demande des Provinces maritimes—4734; l'acquisition Louisiane, terres réservées—4734; nous devons plaider notre cause aujourd'hui—4734; premier ministre a pas fait assurances formelles—4736.

M. J. J. Hughs—Premier Matheson à Ottawa—4737; mieux vaut passer amendement Pugsley et attendre étude—4739.

Hon. Pugsley—M. Armstrong et les chiffres des terres du Manitoba—4740.

Amendement Pugsley rejeté par 101 à 62—4740.

M. Guthrie—Propose amendement prescrivant que paiements dateront 1er juillet 1912—4740; paiement des arrérages injustifiables—4741; historique allocation pour tête—4742; simple fiction, paiement à province n'ayant pas dette—4742; rien de dû au Manitoba, pas d'arrérages à payer—4745; Ontario paie 40 p. 100 du cadeau fait au Manitoba—4747; on fait générosités avec argent du Canada—4750.

Hon. Borden—L'équité tient pour accompli ce qui aurait dû l'être—4750; précédent de rétroactivité Nouvelle-Ecosse—4750.

M. Carvell—Le grief du Manitoba, hâte de redressement—4754; on a fait attendre Alberta et Saskatchewan et on n'a pas payé d'arrérages—4755.

Article 4 adopté—4755.

Articles 6, 7, 8, 9 adoptés; article 5 réservé—4755.

M. Mondou—Propose ajouter à art. 5 que rien ne peut porter atteinte aux droits scolaires que minorité catholique ou protestante peut avoir actuellement dans cette partie du Manitoba—4756; explique vote sur deuxième lecture—4756; droits minorité Keewatin doivent être respectés—4758; devoir à accomplir—4758; le contrat avec Manitoba—4758; Manitoba est déjà en mépris de cour—4758; aucun doute que droits Keewatin existent—4760; amendement dans le bill ne peut gêner personne—4760; la politique de *tu quoque* a fait son temps—4760; déloyauté Manitoba—4762.

M. J. A. Aikins—Amendement laisse croire qu'il existe des écoles séparées aux Territoires, idée erronée—4763; jamais il n'en a été établi dans ce territoire—4765; lois relatives aux Territoires jamais mises en vigueur quant au Keewatin—4766; amendement insinue existence d'écoles séparées—4766; adoption dangereuse—4766.

M. l'Orateur-suppléant—Amendement modifié—467.

M. Aikins—Actuellement seul droit existant pour territoires du N.-O., est d'ins-